



**Réseau de Centres d'Excellence de l'UIT en Afrique**

**Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des  
Technologies de l'Information et de la Communication  
(SUP'PTIC)**

**Cours en ligne**

**REGULATION DES SERVICES FINANCIERS : FONDAMENTAUX DES  
MICROFINANCES ET DE LA FINTECH**

**Du 5 avril au 2 mai 2021**

**APERÇU / PLAN DU COURS**

**DESCRIPTION DU COURS**

Cours	Régulation des services financiers : fondamentaux des micro-finances et de la FINTECH
Objectifs	A l'issue de cette formation, les participants devront être capables de maîtriser les problématiques juridiques et financières relatives à la mise en œuvre des services innovants dans un contexte mondialisé.
Dates	5 avril – 2 mai 2021
Durée	1 mois
Date limite d'inscription	3 avril 2021
Frais d'inscription	100 USD
Code du cours	21OI26528AFR-F

**DESCRIPTION DE LA FORMATION**

Cette formation couvre les problématiques juridiques et financières relatives à la mise en œuvre des services innovants dans un contexte mondialisé. Il vise à présenter le cadre institutionnelle et réglementaire du secteur financier et des TIC à la fois des services financiers traditionnels et numériques ainsi que les risques et problématiques qui en découlent.

## RESULTATS ATTENDUS

---

Au terme de cette formation, les auditeurs seront capables de maîtriser les problématiques juridiques et financières relatives à la mise en œuvre des services financiers innovants dans un contexte mondialisé.

## PUBLIC CIBLE

---

Cette formation s'adresse en général aux personnels du secteur financiers aux entreprises et administrations du secteur des télécommunications et des TIC, aux étudiants, chercheurs d'emploi, aux entrepreneurs et porteurs de projets.

## CONDITIONS D'ENTREE

---

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation. Néanmoins une expérience professionnelle ou connaissances théoriques du secteur financier (banque, assurance, micro-finance, etc.) serai un atout.

## FORMATEURS/INSTRUCTEURS

---

NOM DU (DES) FORMATEUR (S) / INSTRUCTEUR (S)	CONTACTS
Bernard MVOGO est un : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Expert financier</li><li>▪ Administrateur des EMF</li><li>▪ Enseignant associé des universités, UCAC, Yaoundé II (IRIC)</li></ul>	Tel : 00 237 6 77 67 97 75 Email : <a href="mailto:mvogob60@gmail.com">mvogob60@gmail.com</a>

## EVALUATION

---

Evaluation théorique à travers un questionnaire à choix multiple.

## CONTENU DU COURS

---

Le cours couvrira les thèmes ci-dessous :

- Introduction à la FinTech et au secteur des TIC
- Technologie de la FinTech et réforme du dispositif règlementaire relatif aux activités financières
- Implications de la FinTech pour les établissements de paiement
- Aperçu sur la gestion des risques

## AGENDA DU COURS

---

Semaine / Session	Activités	Exercices et interactions
Semaine 1	Introduction à la FinTech et au TIC	Cours en ligne et exercice d'application
Semaine 2	Technologie de la FinTech et réforme du dispositif réglementaire relatif aux activités financières	Cours en ligne et exercice d'application
Semaine 3	Implications de la FinTech pour les établissements de paiement	Cours en ligne et exercice d'application
Semaine 4	Aperçu sur la gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Cours en ligne et exercice d'application</li><li>▪ Préparation du QUIZ final</li></ul>

## MODE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE

---

Chaque semaine comporte des cours en ligne (présentations animées par l'instructeur) via la plateforme de l'UIT (Moodle)/ZOOM /vidéos suivies de questions/réponses et études de cas qui viennent valider la compréhension des sujets abordées dans chaque séquence par les apprenants. En fin de semaine, un devoir est proposé. Le tout sanctionné par un QUIZ de fin de formation.

## EVALUATION ET NOTATION

---

Le seuil pour l'admission défini par l'UIT est de 60%.

Les apprenants admis au terme du quiz final se verront attribuer un Certificat cosigné par l'UIT et SUP'PTIC.

## COORDINATION DU COURS

---

<b>Coordonnateur du centre d'excellence:</b> Nom : Anne Chantal MVOGO Chef de Division de la Coopération et la Recherche, SUP'PTIC Tel. : + 237 222 23 73 15 Email : <a href="mailto:ngonanika@yahoo.fr">ngonanika@yahoo.fr</a>	<b>Coordinateur UIT:</b> Nom : M. Emmanuel Niyikora Responsable de Programme, bureau de zone UIT pour l'Afrique de l'Ouest, Dakar Tel : +250 788312939 Email: ( <a href="mailto:emmanuel.niyikora@itu.int">emmanuel.niyikora@itu.int</a> )
---	--

## INSCRIPTION ET PAIEMENT

### Inscription sur le site de l'Académie UIT:

Veillez noter qu'afin de pouvoir vous inscrire à un cours vous **DEVEZ** au préalable créer un compte sur le portail web de l'Académie UIT à l'adresse suivante: <https://academy.itu.int/index.php/user/register>.

### Inscription à la formation:

Si vous avez un compte existant ou déjà créé un nouveau compte, alors vous pouvez vous inscrire à la formation sur le lien suivant: <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue/regulation-des-services-financiers-fondamentaux-des-microfinances-et-de-la-fintech>

Vous pouvez également vous inscrire en retrouvant votre formation désirée dans notre catalogue de formation à <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue>

### Paie ment

#### 1. Paiement en ligne

Les frais de participation à cette formation sont de **100 USD**. Ce montant prend en compte l'inscription, la documentation, la pause-café et le déjeuner. Il est recommandé de procéder au paiement via le système de paiement en ligne en utilisant le lien suivant : <https://academy.itu.int/index.php/training-courses/full-catalogue/regulation-des-services-financiers-fondamentaux-des-microfinances-et-de-la-fintech>

#### 2. Paiement par virement bancaire

Lorsqu' il n'est pas possible de procéder à un paiement en ligne, un virement bancaire peut être fait sur le compte bancaire de l'IUT indiqué ci-dessous. Dans ce cas, le participant devra sélectionner l'option de paiement « **offline payment** » en utilisant le lien mentionné ci-dessus.

Le participant sera ainsi redirigé vers une page ou une facture lui sera émise. Sur cette base, le participant pourra transférer les frais de formation sur le compte bancaire de l'UIT. Une fois le transfert effectué, il est **IMPERATIF** que le participant soumette la preuve de paiement sur le site de l'Académie UIT, sous l'onglet « **Offline Invoices** » dans le menu principal. Il est conseillé au participant de notifier la division HCB à l'adresse : [hcbmail@itu.int](mailto:hcbmail@itu.int) après qu'il est soumis sa preuve de paiement en ligne.

**Tous les frais de transaction bancaire doivent être supportés par le payeur.**

**Si les documents susmentionnés ne sont pas présentés, le candidat peut ne pourra pas être inscrit à la formation.**

#### 3. Paiement par groupe

Si vous souhaitez payer pour plus d'un participant par virement bancaire et que vous avez besoin d'une facture pour tous, créez un compte comme **contact institutionnel**. Les contacts institutionnels sont des utilisateurs qui représentent une organisation. Tout étudiant peut demander à être un contact institutionnel ou à appartenir à une organisation existante.

Pour ce faire, accédez à la page de votre profil en cliquant sur le bouton "**My account**" dans le menu de l'utilisateur. Au bas de cette page, vous devriez voir deux boutons :

- a. Si vous souhaitez **devenir un contact institutionnel**, cliquez sur le bouton "**Apply to be an Institutional Contact**". Cela vous redirigera vers un petit formulaire qui vous demandera le nom de l'organisation. Une fois que vous

avez renseigné le nom de l'organisation que vous souhaitez représenter, cliquez sur “**continue**”, une demande est alors créée. Un responsable de l'Académie de l'UIT examinera manuellement cette demande et l'acceptera ou la refusera en conséquence.

- b. Si vous souhaitez **appartenir à une organisation existante**, cliquez sur le bouton “**Request to belong to an Institutional Contact**”. Cela vous redirigera vers un petit formulaire qui vous demandera de sélectionner l'organisation à laquelle vous souhaitez appartenir à partir d'une liste d'organisations. Après avoir sélectionné la bonne organisation et cliqué sur “**continue**”, une demande sera créée. Le contact institutionnel qui représente cette organisation acceptera ou refusera manuellement votre demande d'adhésion à l'organisation.

**Coordonnées bancaires de l'UIT:**

Nom et adresse de la Banque :	UBS SWITZERLAND AG Case postale 2600 CH 1211 Geneva 2 Switzerland
Bénéficiaire:	Union Internationale des Télécommunications
Numéro de Compte :	240-C8108252.2 (USD)
Swift:	UBSWCHZH80A
IBAN	CH54 0024 0240 C810 8252 2
Montant :	100 USD
Reference du paiement :	CoE-AFR 26528 - P.40590.1.09

**4. Autre méthode de paiement**

Si pour des raisons de réglementations nationales il y a des restrictions ne permettant pas d'utiliser les options de paiement 1 et 2 ci-dessus, veuillez contacter le coordinateur de l'IUT pour plus d'assistance.